

de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

Québec 🖥 🛣



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la directrice générale	
Avant-propos	
Objectif du Plan d'engagement vers la réussite	
Consultations	
Encadrements légaux	
Démarche d'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite	
Déclaration de services	1
Mission, vision et valeurs communes	1
Contexte dans lequel évolue le Centre de services scolaire	1
Enjeu, orientations, objectifs, indicateurs et cibles	3
Reddition de comptes	3
Annexes	3
• Glossaire	3
Définition des abréviations utilisées	3
Référents issus de la recherche utilisés au CSSPI	4
Liste des établissements	4
Carte du territoire	4
Remerciements	4

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Marjolaine Dupuis
Directrice générale

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) est une organisation apprenante et engagée à assurer la réussite éducative de tous ses élèves.

Avec ce nouveau Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), le CSSPI réaffirme sa promesse d'offrir des services éducatifs de qualité en misant sur le développement de l'expertise de son personnel.

Son élaboration est le fruit d'un travail collectif et collaboratif qui s'est échelonné sur l'année scolaire 2022-2023. Ce travail d'analyse et de réflexions a permis de cerner nos forces, mais aussi d'identifier des défis à relever en ciblant prioritairement un enjeu et trois orientations en cohérence avec le plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

C'est avec confiance que nous envisageons la mise en œuvre de ce PEVR ambitieux, et ce, grâce à l'engagement et à l'expertise de notre personnel ainsi qu'à la précieuse collaboration de nos partenaires. Notre centre de services scolaire entend jouer pleinement son rôle de soutien et d'accompagnement afin de mettre en œuvre des pratiques probantes qui amélioreront la réussite de ses élèves!

Je ne peux passer sous silence la rigueur et le dynamisme de toutes les personnes qui ont travaillé à l'élaboration de ce document, tout particulièrement les membres du Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ). Merci pour cette énergie communicative que nous continuerons à déployer afin d'atteindre nos nouvelles cibles!

ENSEMBLE, ENGAGÉS VERS LA RÉUSSITE!

AVANT-PROPOS

Dans le respect de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et en cohérence avec les orientations et les objectifs du plan stratégique du MEQ, le Comité d'engagement pour la réussite des élèves a élaboré le PEVR en collaboration avec de nombreux acteurs de notre communauté éducative. Tout au long de la démarche d'élaboration de notre PEVR, nous avons mené des consultations à différents moments avec des collaborateurs engagés dans le parcours scolaire de nos élèves.

OBJECTIF DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Le Plan d'engagement vers la réussite est un outil de planification permettant, de façon transparente, de faire connaître à toute la population les engagements du centre de services scolaire dont le but est d'assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il a été élaboré pour répondre aux besoins du milieu et sera mis en place grâce à la collaboration de tous les acteurs concernés par l'éducation sur notre territoire. Il s'inscrit dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le Ministère, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun. (Inspiré du Guide du MEQ 2022)



Élève de l'école Notre-Dame

CONSULTATIONS

Conformément à la LIP (art. 193.8), le CSSPI a consulté les groupes suivants durant l'élaboration de son plan d'engagement vers la réussite:

- les membres du personnel;
- l'ensemble des parents;
- l'Association des élèves du secondaire et des représentantes et des représentants des élèves de la formation générale des adultes (FGA), de la formation professionnelle (FP) et de la francisation;
- le Comité de parents;
- le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA);
- les syndicats et les associations;
- le Comité consultatif de gestion;
- les partenaires communautaires et municipaux.

ENCADREMENTS LÉGAUX

Le PEVR doit respecter les dispositions législatives de la LIP et plus particulièrement l'article 209.1, qui se lit comme suit :

Pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque centre de services scolaire approuve, sur proposition du comité d'engagement pour la réussite des élèves, un plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère. Le plan d'engagement vers la réussite doit également, le cas échéant, répondre aux attentes signifiées en application de l'article 459.2. En outre, sa période doit s'harmoniser avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.



Élèves de l'école Denise-Pelletier

DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

L'apport du Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ)

Notre PEVR 2023-2027 est le fruit d'une démarche collaborative émanant de notre Comité d'engagement pour la réussite des élèves. Celui-ci a rigoureusement analysé les résultats de nos élèves, les défis et les leviers de notre organisation afin de cibler l'enjeu et les trois orientations à prioriser pour assurer la réussite éducative de nos élèves. Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec l'équipe des services éducatifs, l'équipe des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire, l'équipe de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes ainsi que l'équipe du développement professionnel. L'intelligence collective a été mise à contribution dès le début du processus par l'intégration des connaissances issues de la recherche et des données probantes dans les pratiques éducatives et pédagogiques. Cette démarche collaborative et rassembleuse a permis d'élaborer un PEVR signifiant qui témoigne de notre volonté de demeurer une organisation apprenante et engagée afin d'assurer la réussite éducative de tous.



Membres du Comité d'engagement pour la réussite des élèves

DÉCLARATION DE SERVICES

► ASSURER L'ACCÈS À DES SERVICES ÉDUCATIFS DE QUALITÉ

Le CSSPI s'engage à assurer des services éducatifs de qualité, tant au secteur de la formation générale des jeunes qu'à ceux de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, afin de soutenir la réussite de tous les élèves.

► SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES ÉTABLISSEMENTS ET LE PERSONNEL

Comme la réussite des élèves, jeunes et adultes, est au cœur de ses préoccupations et de ses actions, pour y parvenir, le CSSPI :

- soutient l'élaboration et la mise en œuvre des projets éducatifs de ses établissements;
- valorise le développement professionnel des directions d'établissements, du personnel enseignant, du personnel professionnel, du personnel de soutien ainsi que des autres membres du personnel du centre de services scolaire :
- accompagne ses écoles et centres dans le développement d'un partenariat école-famillecommunauté :
- encourage et soutient les moyens pour améliorer le bien-être au travail.

► GÉRER LES RESSOURCES DE FAÇON ÉQUITABLE

Le CSSPI est guidé par l'équité des ressources dans les choix qu'il fait et les actions qu'il pose quant à l'organisation des services aux élèves. La reddition de comptes sur l'administration de ses ressources se fait dans une perspective de saine gestion des fonds publics et en veillant au bien-être de la collectivité

► PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE ET UN MILIEU SAIN

Le CSSPI a adopté une nouvelle version du Code d'éthique et de conduite applicable à tous les employés et intervenants auprès des élèves. Plusieurs initiatives ont été mises en place dans les milieux afin que ses valeurs phares se traduisent en des gestes concrets au quotidien. Ainsi, le CSSPI prend l'engagement que tous les membres de sa communauté éducative puissent évoluer dans un environnement favorisant leur réussite et leur épanouissement.

► COMMUNIQUER ET RÉPONDRE AUX DEMANDES DE FAÇON TRANSPARENTE ET DILIGENTE

Le CSSPI s'engage à :

- accueillir la clientèle avec respect, être à son écoute et fournir un service professionnel;
- traiter les demandes dans les meilleurs délais, avec équité, impartialité et transparence;
- préserver le caractère confidentiel des demandes ;
- assurer des communications claires aux parents, aux élèves et au personnel.

MISSION, VISION ET VALEURS COMMUNES

► MISSION

Instruire, socialiser et qualifier en mettant la réussite de nos élèves au cœur de nos actions par la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

► VISION

Miser sur le développement de l'expertise de l'ensemble de notre personnel afin d'assurer la réussite éducative de tous nos élèves.

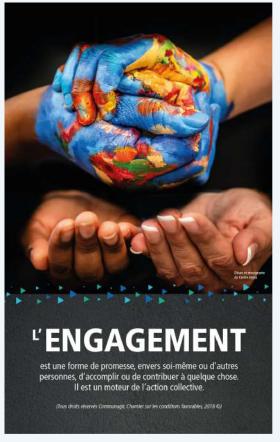


Techniciens en éducation spécialisée de l'école Le Carignan

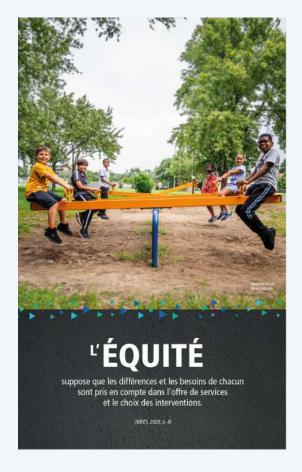
▶ VALEURS

Les valeurs permettent d'établir des repères qui orientent les choix, guident les actions des personnes et des groupes tout en favorisant la cohérence de l'organisation.





Les valeurs qui ont fait l'objet d'un large consensus dans les comités sont la collaboration, l'engagement, l'équité et la bienveillance.



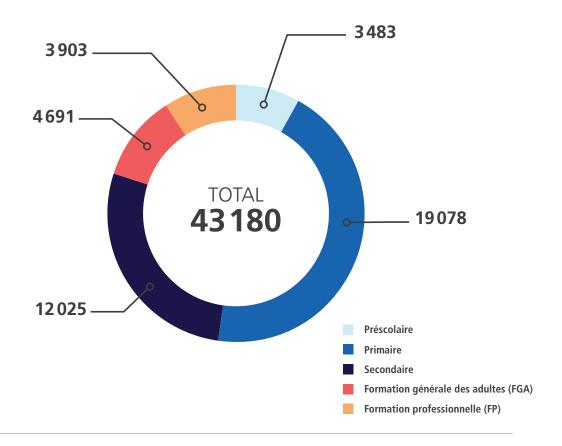






Le CSSPI dessert quatre arrondissements de la ville de Montréal, soit Anjou, Saint-Léonard, Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles ainsi que la ville de Montréal-Est. Pendant l'année scolaire 2021-2022, il a scolarisé 43 180 élèves du préscolaire jusqu'à la formation générale des adultes (FGA) et à la formation professionnelle (FP), tel qu'illustré à la FIGURE 1. Il est à noter que les élèves inscrits à la FGA et à la FP peuvent étudier à temps partiel ou à temps plein.

FIGURE 1
Nombre d'élèves par ordres d'enseignement, en 2021-2022

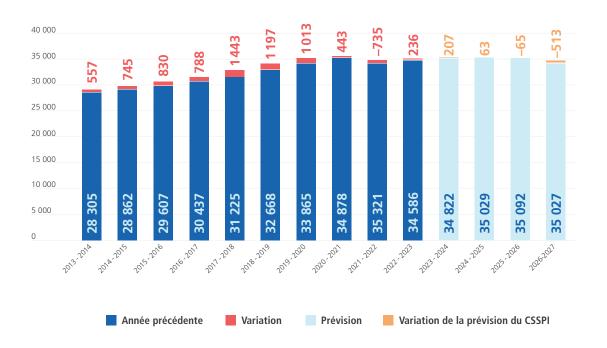


Sources

Ministère de l'Éducation (FGJ), Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (FGA et FP)

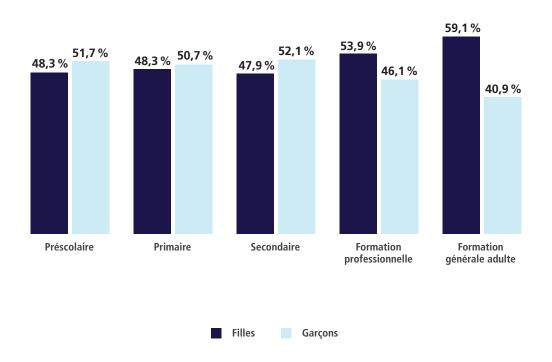
Après plusieurs années de croissance soutenue, le CSSPI a connu une diminution de sa population scolaire à la formation générale des jeunes (FGJ) en 2021-2022. Les prévisions du MEQ indiquent une diminution de la variation du nombre d'élèves pour les années à venir. Le CSSPI devrait vivre une stabilisation de sa population, voire une légère diminution, dans cinq ans.

FIGURE 2 Évolution de la population de la FGJ, de 2013-2014 à 2026-2027



Source Ministère de l'Éducation La population scolaire compte un peu plus de garçons au préscolaire, au primaire et au secondaire. Cependant, les filles fréquentent davantage la FGA et la FP. L'écart avec les garçons se creuse, pour atteindre 18,2 % à la FGA.

FIGURE 3
Répartition des élèves par ordres d'enseignement selon le sexe, en 2021-2022

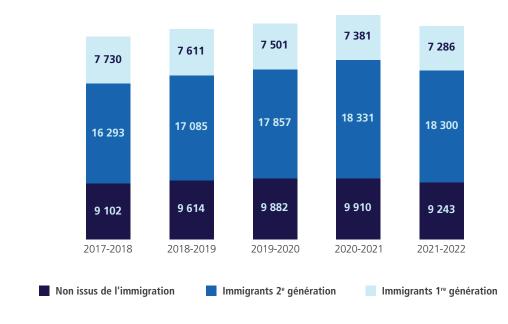


Source

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

Le nombre d'élèves immigrants de 2^e génération a augmenté de façon soutenue de 2017-2018 à 2020-2021, avec une croissance de 2038 élèves, avant de se stabiliser en 2021-2022. Le nombre d'élèves non issus de l'immigration s'est accru de 808 élèves de 2017-2018 à 2020-2021. Il s'est cependant réduit brusquement de 667 élèves en 2021-2022. Le nombre d'élèves immigrants de 1re génération a suivi une tendance à la baisse, en diminuant de 444 élèves de 2017-2018 à 2021-2022. Les projections prédisaient pourtant une croissance. La fermeture des frontières pendant la pandémie de COVID-19 a eu un effet important sur la hausse prévue. La proportion d'élèves issus de l'immigration des 1^{re} et 2^e générations totalisait 79 % en 2021-2022.

FIGURE 4 Évolution de la fréquentation des élèves issus de l'immigration à la FGJ depuis 2017



Source

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

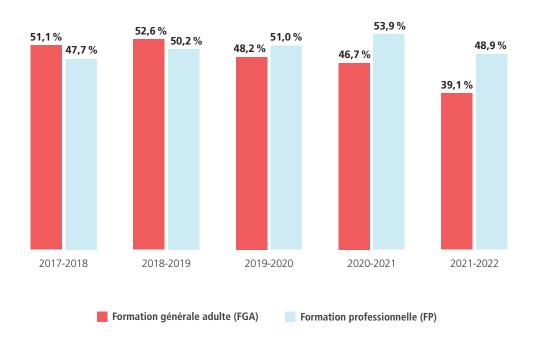
Notes

Immigrants de 1^{re} génération : élèves nés hors du Canada.

Immigrants de 2º génération : élèves nés au Canada, dont au moins un des parents est né hors du Canada.

À la FGA, la proportion des élèves immigrants de 1^{re} génération a diminué de 12 points de pourcentage, passant de 51,1 % en 2017-2018 à 39,1 % en 2021-2022. La tendance est généralement inversée à la FP, avec une hausse de 6,2 points de pourcentage entre 2017-2018 et 2020-2021, avant de redescendre de 5 points de pourcentage en 2021-2022. Par ailleurs, la majorité des élèves immigrants de 1^{re} génération fréquentant le CSSPI étudie à la FP.

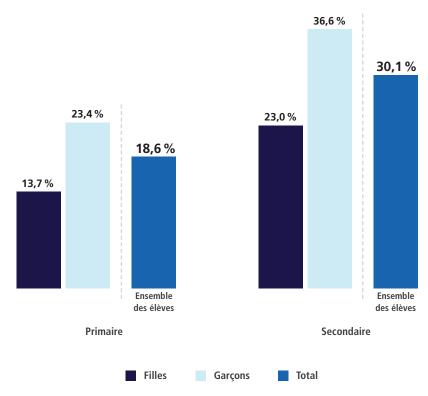
Évolution de la proportion des élèves nés hors du Canada inscrits à la FGA et à la FP, depuis 2017





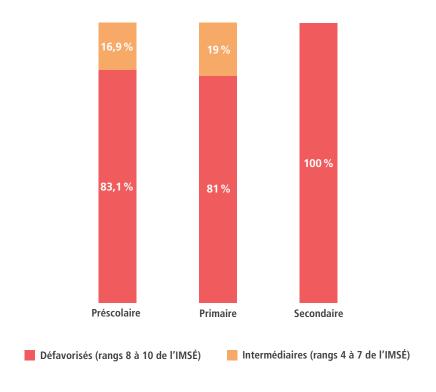
En 2021-2022, au primaire, 18,6 % des élèves étaient handicapés ou avaient des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Au secondaire, la proportion était de 30,1 %. Dans les deux ordres d'enseignement, il y a davantage de garçons que de filles.

Proportion totale des élèves HDAA par ordres d'enseignement selon le sexe, en 2021-2022



En 2021-2022, selon l'Indice de milieu socioéconomique (IMSÉ), parmi nos 42 écoles primaires, 34 sont en milieu défavorisé et 8 en milieu intermédiaire. Au secondaire, nos 10 écoles sont en milieu défavorisé. Le CSSPI ne compte aucune école en milieu favorisé. Cela signifie que 83,1 % des élèves du préscolaire habitant notre territoire, 81 % des élèves du primaire et 100 % de ceux du secondaire fréquentent une école située dans un milieu défavorisé.

Répartition des élèves des ordres d'enseignement selon l'indice de défavorisation, en 2021-2022

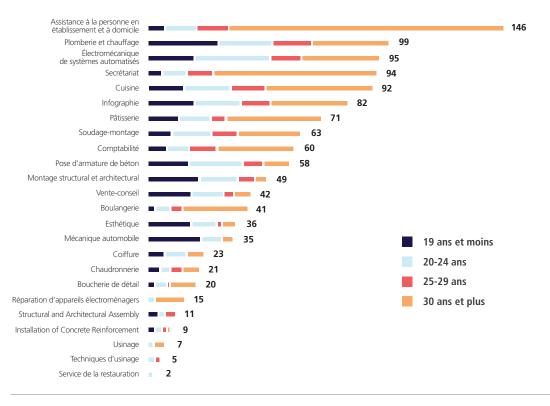


Sources

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île et ministère de l'Éducation

En 2021-2022, pour l'ensemble des élèves nouvellement inscrits à la FP, les cinq programmes les plus fréquentés menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) sont : assistance à la personne en établissement et à domicile, plomberie et chauffage, électromécanique de systèmes automatisés, secrétariat et cuisine. La grande majorité des élèves participant au programme d'assistance à la personne en établissement et à domicile sont âgés de 30 ans et plus. Le CSSPI a contribué à l'objectif du gouvernement de former rapidement 10 000 nouveaux préposés aux bénéficiaires.

Répartition des élèves nouvellement inscrits en FP par programmes menant à un DEP selon l'âge, en 2021-2022

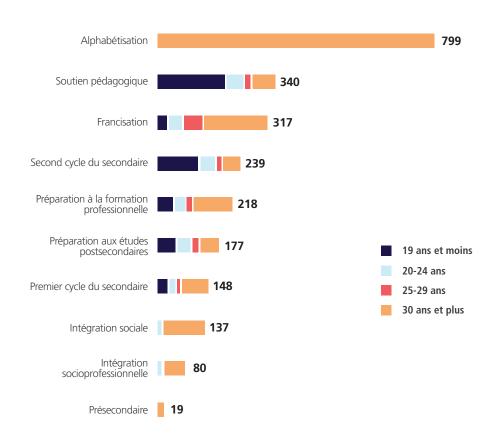


Source

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

Pour l'ensemble des élèves nouvellement inscrits à la FGA en 2021-2022, les trois secteurs d'enseignement les plus fréquentés sont: alphabétisation, soutien pédagogique et francisation. Les élèves de 30 ans et plus représentent presque la totalité des élèves en alphabétisation. Le CSSPI accueille un grand nombre de nouveaux arrivants non francophones sur son territoire.

Répartition des élèves nouvellement inscrits en FGA selon l'âge, par secteurs d'enseignement, en 2021-2022

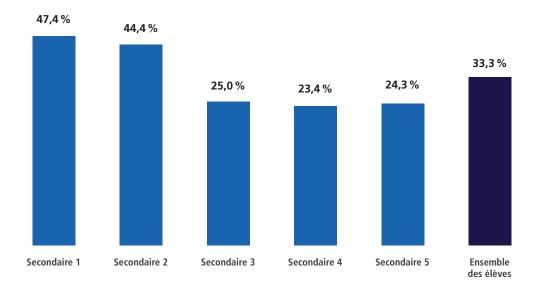


Source

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

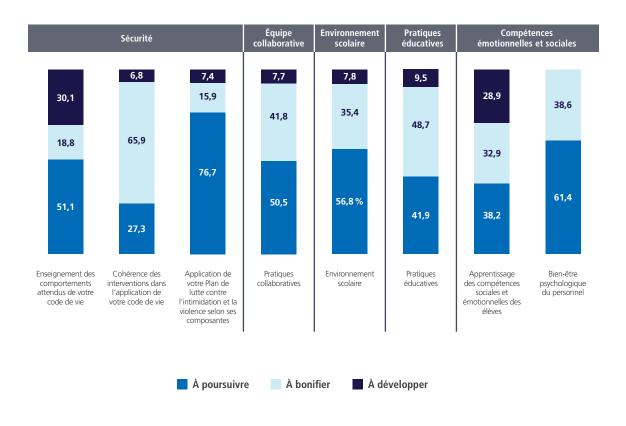
En 2021-2022, 33,3 % des élèves du secondaire suivaient un programme pédagogique particulier. Plus de deux élèves sur cinq de 1^{re} et 2^e secondaires y étaient inscrits. Cette proportion est presque réduite de moitié au 2^e cycle, variant entre 23,4 % et 25 %. Des projets pédagogiques particuliers sont offerts dans chacune de nos écoles secondaires.

Taux de participation des élèves du secondaire à un projet pédagogique particulier, en 2021-2022



Selon les résultats obtenus à la suite de son questionnaire sur les cinq dimensions du climat scolaire en FGJ, le CSSPI évalue qu'il devra développer ou bonifier les actions *Cohérence des interventions dans l'application des codes de vie* (Dimension sécurité), ainsi que l'*Apprentissage des compétences sociales et émotionnelles des élèves* (Dimension compétences émotionnelles et sociales).

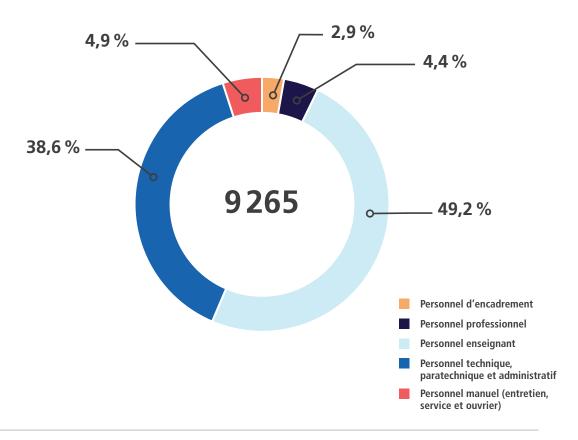
FIGURE 11 Évaluation du portrait du climat scolaire en FGJ par actions, en 2022-2023, en pourcentage



Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

Le CSSPI employait 9 265 personnes en 2021-2022. Le personnel enseignant constitue le groupe d'employés le plus important, soit 49,2 %. Le personnel technique, paratechnique et administratif, incluant les services directs aux élèves, compose le second groupe en importance, soit 38,6 %. Ces données incluent tant le personnel régulier (permanent et à contrat) que celui surnuméraire.

Répartition du personnel par catégories d'emploi, en 2021-2022

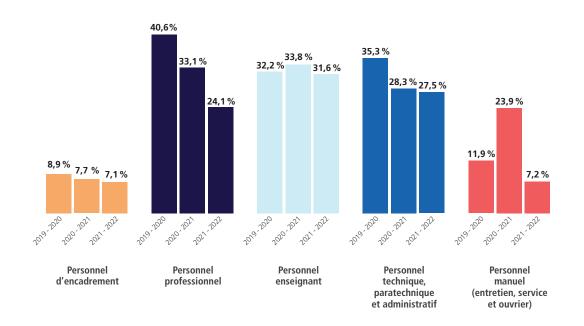


Source

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

La proportion du renouvellement du personnel pour combler un poste laissé vacant ou un ajout de poste est variable selon la catégorie d'emploi, mais demeure élevée depuis les trois dernières années. Le taux de renouvellement du personnel le plus élevé se situe chez le personnel enseignant, à 31,6 % en 2021-2022. Le personnel technique, paratechnique et administratif s'est renouvelé à 27,5 %. Enfin, chez les professionnels, la proportion de nouveaux employés est de 24,1 %.

Figure 13 Évolution du personnel nouvellement en fonction par catégories d'emploi, depuis 2019-2020







ENJEU ET ORIENTATIONS

À la suite des différents travaux collaboratifs et des consultations, les équipes se sont concertées pour identifier le principal enjeu du CSSPI : Interventions éducatives et pédagogiques favorisant la réussite de tous les élèves

De cet enjeu, trois orientations ont été établies. Alors que la **première** vise à intervenir rapidement tout au long du parcours scolaire lorsque c'est nécessaire, la **deuxième** concerne la mise en place d'un environnement favorable aux apprentissages et à la réussite éducative. Finalement, la **troisième** est de soutenir le développement professionnel et l'expertise de tout le personnel en cohérence avec la volonté du CSS

En vue d'atteindre les résultats qui découlent de sa mission, le CSSPI a priorisé des objectifs plus spécifiques à sa clientèle afin d'être cohérent avec les indicateurs du MEO.

► ORIENTATION 1

Intervenir rapidement et en prévention, tout au long du parcours scolaire

OBJECTIF	INDICATEURS		
1.1 Accroître la réussite de nos élèves	1.1.1	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	
	1.1.2	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire des garçons	
	1.1.3	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire des élèves HDAA	
	1.1.4	Proportion des élèves qui obtiennent 70% et plus à l'épreuve obligatoire de lecture, 4° année du primaire	
	1.1.5	Taux de réussite des élèves HDAA à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4º année du primaire	
	1.1.6	Proportion des élèves qui obtiennent 70% et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique à la compétence résoudre, 6° année du primaire	
	1.1.7	Proportion des élèves qui obtiennent 70% et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique à la compétence raisonner, $6^{\rm e}$ année du primaire	
	1.1.8	Proportion des élèves qui obtiennent 70% et plus à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2 ^e année du secondaire	
	1.1.9	Taux de réussite à l'épreuve unique d'histoire, 4º année du secondaire	
	1.1.10	Taux de réussite à l'épreuve unique de mathématique CST, $4^{\rm e}$ année du secondaire	
	1.1.11	Taux de réussite à l'épreuve locale de français lecture, langue d'enseignement, 5° année du secondaire	
	1.1.12	Taux de réussite à l'épreuve unique d'écriture en français, langue d'enseignement, 5° année du secondaire	
	1.1.13	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle (DEP) après 3 ans	
	1.1.14	Taux de rétention des élèves inscrits à un diplôme en formation professionnelle (DEP)	

SITUATION DE DÉPART	CIBLES 2024-2025	CIBLES 2026-2027
81,2 %	83,2 %	85,2 %
75,4 %	77,4 %	79,4 %
61,6 %	64,1%	66,6 %
65,1 %	69,2 %	72,2 %
55,2 %	59,3 %	63,3 %
66,7 %	70,0 %	73,0 %
57,6 %	60,1%	62,6 %
49,8 %	54,8 %	60,0 %
62,0 %	64,5 %	67,0 %
70,8 %	73,3 %	75,8 %
66,6 %	68,7 %	70,8 %
63,3 %	65,8 %	68,3 %
85,4 %	87,4 %	89,4 %
73,16 %	75,0 %	77,0 %



Élèves de l'école De la Belle-Rive

► ORIENTATION 2

Assurer un environnement favorisant la réussite éducative

OBJECTIFS	INDICATEURS	
2.1 Améliorer le climat scolaire	2.1.1	Proportion d'établissements qui ont un plan d'action visant l'amélioration du climat scolaire
et le bien-être dans nos établissements	2.1.2	Proportion d'établissements ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu
2.2 Favoriser la collaboration entre les établissements et leurs partenaires stratégiques	2.2.1	Taux de satisfaction des établissements et des partenaires stratégiques au regard de leur collaboration dans la mise en œuvre d'un plan d'action concerté
2.3 Développer de nouveaux projets particuliers pour les élèves du secondaire	2.3.1	Taux de participation des élèves du secondaire à un projet particulier

► ORIENTATION 3

Assurer le développement professionnel et l'expertise de tout notre personnel

OBJECTIFS	INDICATEURS		
3.1 Mettre en œuvre de la formation et de l'accompagnement pour les catégories de personnel associées aux ressources éducatives* en cohérence avec les pratiques efficaces	3.1.1	Niveau de cohérence entre les plans de formation et d'accompagnement mis en œuvre et les conditions du développement professionnel efficace	
	3.1.2	Taux de satisfaction du personnel au regard de la formation et de l'accompagnement	
3.2 Accroître le leadership de nos directions et de nos gestionnaires Niveau de cohérence entre le plan d'accompagnement mis en œuvre et le continuum des pratique en leadership		Niveau de cohérence entre le plan d'accompagnement mis en œuvre et le continuum des pratiques efficaces en leadership	

^{*} Enseignants en insertion professionnelle, orthopédagogues, TES et personnel du service de garde

SITUATION DE DÉPART	CIBLES 2024-2025	CIBLES 2026-2027
n.d.	60,0 %	100,0 %
n.d.	60,0 %	100,0 %
Taux de satisfaction des partenaires : 60 %	80,0 %	100,0 %
Taux de satisfaction des directions : n.d.	75,0 %	90,0 %
33,3 %	40,3 %	50,0 %



Élèves et leur enseignant de l'école secondaire Henri-Bourassa

SITUATION DE DÉPART	CIBLES 2024-2025	CIBLES 2026-2027
n.d.	60,0 %	100,0 %
n.d.	80,0 %	90,0 %
n.d.	60,0 %	100,0 %



École Saint-Joseph

REDDITION DE COMPTES

Le centre de services scolaire doit rédiger un rapport annuel afin de rendre compte à la population de son territoire de la réalisation de son Plan d'engagement vers la réussite et des résultats obtenus en fonction des objectifs et des cibles établis (LIP, article 220). Ce rapport comprend les éléments prescrits par la LIP et est rédigé conformément aux dispositions du règlement en vertu de l'article 457.6. Vous retrouvez nos rapports annuels sur notre site sous l'onglet « CSSPI », puis sous « PUBLICATIONS » puis, finalement, sous « RAPPORTS ANNUELS ».



Élève du Centre Daniel-Johnson



Élèves avec une professionnelle de l'école Cardinal-Léger



GLOSSAIRE

Afin de développer un langage commun, voici un glossaire des termes utilisés et leur définition. Ces définitions, communément acceptées, sont celles proposées par le gouvernement du Québec et le Secrétariat du Conseil du trésor, sauf indications contraires

CIBLE

Une cible est associée à un indicateur et désigne le résultat visé compte tenu de l'objectif. Elle est précise et normalement quantifiable, mais on peut fixer une cible qualitative lorsque la mesure s'avère inapplicable ou inappropriée.

► COHÉRENCE

Absence de contradictions dans l'enchaînement des parties d'un tout.

► CONSULTATION

La consultation est une étape obligatoire dans l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite. Les consultations doivent avoir une vaste portée. Pour ce faire, le CSS peut bonifier la liste des personnes ou des comités consultés. Tout au long de la consultation, il est important que les responsables accueillent les opinions des groupes consultés, fassent preuve de transparence et présentent la façon dont les opinions ont servi à l'élaboration du plan d'engagement

vers la réussite et expliquent les raisons pour lesquelles certaines opinions n'ont pas été retenues.

► ENJEU

Un enjeu découle du contexte, représente ce que l'organisation peut perdre ou gagner selon les stratégies mises en œuvre. Il sert à structurer les orientations

► GESTION COLLABORATIVE

La gestion collaborative met à l'avantplan, dans le respect des responsabilités légales respectives, le travail d'équipe effectué par plusieurs personnes pour atteindre un objectif commun. La collaboration entre ces personnes crée une synergie et favorise leur engagement ainsi que leur adhésion autour d'une même vision en renforçant la responsabilité collective.

► INDICATEUR

Un indicateur est une information ou une mesure d'ordre quantitatif

ou qualitatif qui permet d'évaluer les progrès accomplis pour l'atteinte d'un objectif. Il existe plusieurs types d'indicateurs, dont des indicateurs de performance qui sont directement liés aux résultats visés compte tenu d'un objectif ainsi que des indicateurs de mises en œuvre qui sont associés aux ressources et aux moyens utilisés pour atteindre un objectif.

▶ OBJECTIF

Un objectif constitue un engagement prioritaire de l'organisation pour la période couverte par l'outil stratégique. Il énonce les changements précis et mesurables que l'organisation souhaite effectuer. Il est formulé sous forme de résultats perceptibles et significatifs pour la clientèle et constitue la base de la reddition de comptes.

ORGANISATION APPRENANTE

Une organisation apprenante est une organisation qui cultive l'apprentissage de manière continue tant sur une base individuelle qu'en équipe et à l'échelle de l'organisation, pour augmenter sa capacité d'innovation et de croissance. Une organisation apprenante applique des processus de gestion des connaissances qui favorisent le développement et le transfert des connaissances détenues par l'organisation.

(CTREQ, 2017)

► PRATIQUE EFFICACE

Interventions pédagogiques qui présentent des effets positifs sur la réussite des élèves. Ces pratiques permettent à tous les élèves de bénéficier d'un environnement riche qui fournit des occasions de mieux comprendre et de s'engager dans le processus d'apprentissage à travers des activités pratiques et authentiques. Il est nécessaire d'envisager les pratiques efficaces de manière globale dans un objectif de réussite pour tous les élèves. (Archambault. Garon et Vidal. 2013)

► PROJET PÉDAGOGIQUE PARTICULIER

Le projet pédagogique particulier se définit comme un projet approuvé par le conseil d'établissement d'une école et réalisé pour un ou plusieurs groupes d'élèves inscrits, en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus indicatifs des programmes d'études établit par le ministre et pour l'élaboration de programmes d'études locaux pour répondre aux besoins particuliers des élèves.

(Règles budgétaires de l'année scolaire 2022-2023, la nouvelle mesure budgétaire 15532 – MEQ 29 juin 2022)

DÉFINITION DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

CERÉ : Comité d'engagement pour la réussite des élèves

CCSEHDAA: Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

CSS: Centre de services scolaire

CSSPI : Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

DEP: Diplôme d'études professionnelles

DES: Diplôme d'études secondaires

FGA : Formation générale des adultes

FGJ: Formation générale des jeunes

FP: Formation professionnelle

HDAA : Handicapé ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation

IMSÉ: Indice de milieu socioéconomique

LIP: Loi sur l'instruction publique

MEQ : Ministère de l'Éducation du Québec

PEVR : Plan d'engagement vers la réussite

RÉFÉRENTS ISSUS DE LA RECHERCHE UTILISÉS AU CSSPI

► LE CLIMAT SCOLAIRE

BEAUMONT, MORISSETTE, CÔTÉ ET BERGERON (2020). *Un climat scolaire bienveillant et sécuritaire au service du retour à l'école en contexte de pandémie*. Université Laval. https://www.violence-ecole.ulaval.ca/fichiers/site_chaire_cbeaumont_v2/documents/Actualites/CLIMAT_SCOLAIRE_ET_PANDEMIE.pdf

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2020). Le bien-être de l'enfant à l'école : faisons nos devoirs. Québec. https://www.cse.gouv.qc.ca/publications/bien-etreenfant-50-0524/

RÉUNIR RÉUSSIR. Agir ensemble pour la réussite éducative (2013). Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. http://reunirreussir.org/pdf/doc_reference_determinants.pdf

LE RÉFÉRENT ÉKIP (site Web) : https://www.msss.gouv.qc.ca/ professionnels/jeunesse/ekip

DEBARBIEUX, E. (2015). *Du « climat scolaire » : définition, effets, et politiques publiques*. Éducation et formations, décembre 2015.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2021). Un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant – thématique annuelle 2021-2022. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/education/Document_thematique-annuelle-preventionviolence-intimidation.pdf

► LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

GAUDREAU, N. TRÉPANIER, N. S., DAIGLE, S. (2021). Le développement professionnel en milieu éducatif: des pratiques favorisant la réussite et le bienêtre. Université du Québec. https://www.puq.ca/catalogue/livres/developpement-professionnel-milieueducatif-3271.html

LE BOTERF, G. (2010). Construire les compétences individuelles et collectives. Éditions d'Organisation, Groupe Eyrolles.

RENAUD, K., GUILLEMETTE, F., Céline LEBLANC (2016). *Le Tableau*. Tenir compte de la « zone proche de développement » des étudiants dans son enseignement. Université du Québec. https://pedagogie.uquebec.ca/le-tableau/tenir-compte-de-lazone-proche-de-developpement-des-etudiants-dansson-enseignement

RICHARD et col. (2015). Quels sont les modèles de formation continue les plus efficaces pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture chez les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire ? Une synthèse des connaissances. Université TÉLUQ, projet de recherche. http://rire.ctreq.qc.ca/2017/10/formation-continue/

RIVEST, I. ET MORIN, F. (2016). *Grille explicitée des niveaux d'interdépendance. Grille d'observation et d'analyse* [document inédit]. Université de Sherbrooke.

RIVEST, I. ET MORIN, F. (2018). Schéma du développement professionnel efficace [document inédit]. Université de Sherbrooke.

► LA FORMATION PROFESSIONNELLE

BEAUDOIN, C., ROUSSEAU, N., THIBODEAU, S. ET BORRI-ANADÒN, C. (2021). Les services éducatifs complémentaires à la formation professionnelle : qu'en est-il pour les 16-19 ans? Enfance en difficulté, 8, 25-45. https://doi.org/10.7202/1075505ar

DESCHENAUX, F. ET ROUSSEL, C. (2010). De la pratique à l'enseignement d'un métier : l'obligation de formation universitaire comme événement marquant du parcours professionnel. Éducation et francophonie, 38(1), 92-108. https://doi:10.7202/039981ar

TARDIF, M. ET DESCHENAUX, F. (2017). Le point de vue des directions de centres de formation professionnelle sur la formation universitaire à l'enseignement professionnel. Revue des sciences de l'éducation, 43(2), 190-230. https://doi.org/10.7202/1043030ar

DUBEAU, A., BEAULIEU, M., CHOCHARD, Y. ET PLANTE, I. (2021). Stages en formation professionnelle du secondaire : perceptions des élèves de la qualité de la formation offerte en entreprise. Revue hybride de l'éducation, 4(5), 143-161. https://doi.org/10.1522/rhe.v4i5.863

► LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HATTIE (2012). L'apprentissage visible pour les enseignants. Connaître son impact pour maximiser le rendement des élèves. Presse de l'Université du Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2019). Conférence de consensus sur la réponse à l'intervention. Synthèse des recommandations du jury.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2020). Guide pour la mise en œuvre de la réponse à l'intervention en milieu scolaire. Conférence de consensus sur la réponse à l'intervention. Recommandations du jury: rapport final. https://recit.qc.ca/nouvelle/conference-de-consensus-reponse-alintervention-rai/

RÉFÉRENTIEL POUR GUIDER L'INTERVENTION EN MILIEU DÉFAVORISÉ. Une école pour la réussite de tous. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/Referentiel-milieudefavorise.pdf

RÉUNIR RÉUSSIR. Agir ensemble pour la réussite éducative (2013). Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. http://reunirreussir.org/pdf/doc_reference_determinants.pdf



Événement On joue ensemble!



École Notre-Dame-de-Fatima

Publié par le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

Production et impression :

Services intégrés en reprographie et en imprimerie

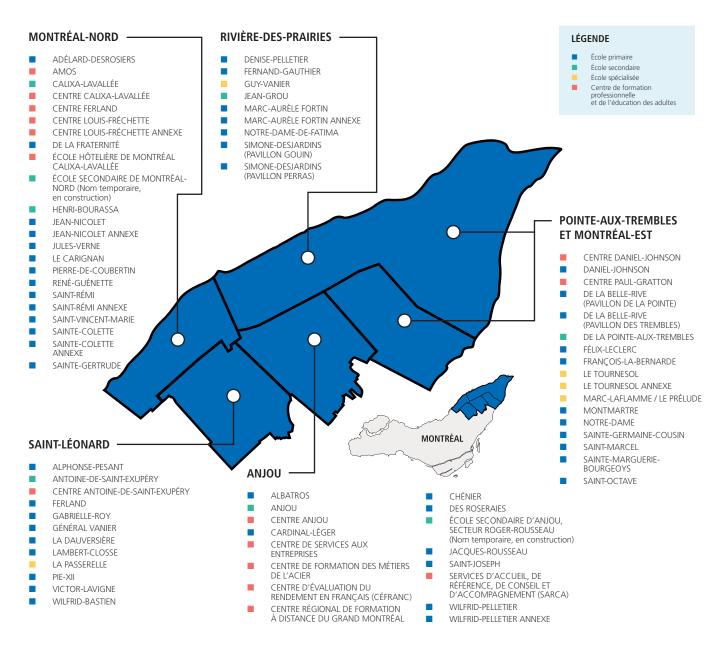
Photos:

Mario Desroches

Conception graphique:

Sébastien Morin

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS





REMERCIEMENTS

Le CSSPI tient à exprimer sa sincère reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, aux travaux entourant l'élaboration de son PEVR.

D'abord, le Centre de services scolaire remercie chaleureusement tous les membres du Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ), l'équipe des services éducatifs, l'équipe des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire, l'équipe de la formation professionnelle (FP) et de la formation générale des adultes (FGA) ainsi que l'équipe du développement professionnel.

Ceux-ci ont été d'une aide précieuse dans l'analyse des données, l'élaboration des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles. Leur réflexion a également permis de dégager les valeurs qui guideront le CSSPI dans le choix de ses actions pour la mise en œuvre de son PEVR.

Leurs connaissances et leur expérience du terrain ont permis de bonifier, de nuancer et d'attester de l'état de la situation ainsi que l'analyse qui en découle.

Les remerciements du CSSPI s'adressent également aux personnes et aux organismes qui ont répondu à nos différentes consultations.

Nous avons tenu compte de leurs commentaires afin d'ajuster notre plan d'action.

Enfin, le CSSPI tient à remercier l'ensemble des personnes qui, par leur expertise, ont joué un rôle que ce soit dans la recherche, la préparation, l'animation des rencontres ou la rédaction de notre plan d'engagement vers la réussite.



Directrice adjointe et élèves de l'école secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry



Centre
de services scolaire
de la Pointe-de-l'Île

QUÉDEC

ENSEMBLE, ENGAGÉS VERS LA RÉUSSITE